L’ALGORITHME DE KAPREKAR

*Commentaire : Cette activité permet d’aborder une démarche algorithmique tout en travaillant le calcul mental.*

*Dattatreya Ramachandra Kaprekar* (1905 – 1986) est un mathématicien indien célèbre pour ses travaux sur les nombres.

Partie 1 : Nombres à deux chiffres

On considère les consignes suivantes :

* **Etape 1 :** Choisir un nombre composé de deux chiffres **différents**.
* **Etape 2 :** A l’aide de ces deux chiffres, écrire le nombre le plus grand possible.
* **Etape 3 :** A l’aide de ces deux chiffres, écrire le nombre le plus petit possible.
* **Etape 4 :** Soustraire le nombre obtenu à l’étape 3 au nombre obtenu à l’étape 2.

1) a) Vérifier qu’en choisissant 73 à l’étape 1, on trouve 36 à la fin de l’étape 4.

b) Reprendre le programme de calcul en choisissant maintenant 36 au départ.

c) Poursuivre ainsi de suite et vérifier qu’en reprenant à chaque fois à l’étape 1 le nombre obtenu à la fin du tour précédent à l’étape 4, on finit par obtenir 9 après plusieurs tours.

On dit que : « Pour 73, l’algorithme de Kaprekar renvoie 9. »

2) Vérifier pour d’autres nombres à deux chiffres diffétents que l’algorithme de Kaprekar renvoie 9 à la fin.

Partie 2 : Nombres à trois chiffres

On considère les consignes suivantes :

* **Etape 1 :** Choisir un nombre composé de trois chiffres **tous différents**.
* **Etape 2 :** A l’aide de ces trois chiffres, écrire le nombre le plus grand possible.
* **Etape 3 :** A l’aide de ces trois chiffres, écrire le nombre le plus petit possible.
* **Etape 4 :** Soustraire le nombre obtenu à l’étape 3 au nombre obtenu à l’étape 2.

1) Vérifier qu’en choisissant 419, l’algorithme de Kaprekar renvoie 495 à la fin.

2) Tester l’algorithme de Kaprekar avec d’autres nombres à trois chiffres tous différents.

Obtient-on à chaque fois 495 ?

Partie 3 : Nombres à quatre chiffres

Tester l’algorithme de Kaprekar avec plusieurs nombres à quatre chiffres **tous différents**.

Les résultats devraient mèner à un nombre appelé constante de Kaprekar.

Quel est ce nombre ?



Hors du cadre de la classe, aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite de ce site sans l'autorisation expresse de l'auteur.

[*www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales*](http://www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales)